BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5731

62 – PAS-DE-CALAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Jugement d'ouverture

Date : 6 novembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
941 954 364 RCS Arras.
MISTER BIGGIE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : La Société a pour objet en France et à l'étranger :-Salon de thé, petite restauration, vente de pâtisserie, Viennoiserie, confiserie et des boissons non alcoolisés.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :- la création, la location, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation et la prise en location-gérance de tous établissements, de tous fonds de commerce, se rapportant aux activités mentionnées ci-dessus ;- l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Adresse : 110, rue Voltaire, 62110 Hénin-Beaumont.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 6 juillet 2026, désignant liquidateur Selas Mjs Partners, prise en la personne de Maître Nicolas Soinne 4 rue Roger Salengro 62000 Arras. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.